

Abivax annonce le lancement d'une offre au public d'American Depositary Shares

PARIS, France – 30 juin 2026 – 22h45 CEST – [Abivax SA](#) (Euronext Paris : FR0012333284 – ABVX) (« **Abivax** » ou la « **Société** »), une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de thérapies exploitant les mécanismes naturels de régulation de l'organisme pour stabiliser la réponse immunitaire chez les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques, annonce aujourd'hui le lancement d'une offre au public d'environ 600 millions de dollars (soit environ 527 millions d'euros) d'American Depositary Shares (« **ADS** »), chacune représentant une action ordinaire d'Abivax, d'une valeur nominale de 0,01 euro (une « **Action Ordinaire** »), aux États-Unis d'Amérique (l'« **Offre** »). L'Offre constitue une offre au public enregistrée en vertu du Securities Act de 1933, tel que modifié. Abivax a également l'intention d'accorder aux banques garantes intervenant dans le cadre de l'Offre une option de surallocation leur permettant de souscrire des ADS supplémentaires, dans la limite d'un maximum de quinze pour cent (15 %) du nombre total d'ADS devant être émises dans le cadre de l'Offre, aux mêmes termes et dans les mêmes conditions, exerçable jusqu'au jour du règlement initial de l'Offre.

Toutes les ADS devant être offertes dans le cadre de l'Offre seront émises par la Société. Les ADS de la Société sont admises aux négociations sur le Nasdaq Global Market sous le symbole « ABVX ». Les Actions Ordinaires de la Société sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (« **Euronext** ») sous le symbole « ABVX ».

Principales caractéristiques de l'Offre

Les ADS offertes dans le cadre de l'Offre seront émises par voie d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires via une offre au public (à l'exception des offres au public définies à l'Article L.411-2 1° du Code monétaire et financier) conformément aux 18ème et 27ème résolutions de l'assemblée générale mixte de la Société du 11 mai 2026 (l'« **Assemblée Générale** »).

L'Offre est sous réserve des conditions de marché et aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation ou à la date de réalisation de l'Offre, ou quant à la taille ou aux conditions réelles de l'Offre. Le montant final de l'Offre, le prix de souscription des ADS en dollars américains, ainsi que le nombre final d'ADS offertes dans le cadre de l'Offre seront déterminés à l'issue d'un processus de construction accélérée d'un livre d'ordres qui commence immédiatement. La Société annoncera les résultats de l'Offre, ainsi que le nombre et le prix de souscription des ADS à émettre, dès que possible après la fixation du prix, dans un communiqué de presse ultérieur.

Les négociations des Actions Ordinaires de la Société sur Euronext devraient être suspendues le 1^{er} juillet 2026 jusqu'à l'ouverture des négociations des ADS de la Société sur le Nasdaq Global Market vers 15h30 (heure de Paris) / 9h30 (heure de New York) le 1^{er} juillet 2026, avant quoi la Société devrait publier les résultats de l'Offre et la répartition du capital social qui prendra effet après le règlement et la livraison des ADS vendues dans le cadre de l'Offre.

Le nombre d'ADS devant être vendues dans le cadre de l'Offre sera déterminé par le Directeur Général de la Société agissant sur subdélégation du Conseil d'administration de la Société conformément aux délégations accordées par l'Assemblée Générale, aux termes de ses 18ème et 27ème résolutions.

Le prix de souscription des ADS sera en dollars et sera fixé conformément aux limites prévues dans la 18ème résolution de l'Assemblée Générale (c'est-à-dire que le prix de souscription sera au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours des actions sur Euronext sur une période choisie par le Conseil d'administration comprise entre trois (3) et quatre-vingt-dix (90) séances de bourse consécutives précédant la détermination du prix d'émission, éventuellement réduit, à la discrétion du Conseil d'administration, d'une décote maximale de dix pour cent (10 %)).

L'Offre fera l'objet d'un contrat de garantie et de placement conclu avec les banques garantes de l'Offre. Ce contrat ne constituera pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L.225-145 du Code de commerce.

Les Actions Ordinaires sous-jacentes aux ADS émises dans le cadre de l'Offre feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext sur la même ligne de cotation que les Actions Ordinaires existantes de la Société actuellement admises aux négociations sur Euronext, sous le même code ISIN FR0012333284.

Utilisation du produit de l'Offre

La Société envisage d'utiliser le produit net de l'Offre pour financer :

- les dépenses liées à la commercialisation potentielle du principal candidat médicament de la Société, obefazimod, aux États-Unis ;
- les dépenses de recherche et de développement clinique, principalement liées à la rectocolite hémorragique et à la maladie de Crohn ; et
- le solde, le cas échéant, pour le fonds de roulement et les besoins généraux de la Société.

La Société entend utiliser le produit sur la base de ses plans et de sa situation commerciale actuels.

Autres caractéristiques de l'Offre

Dans le cadre de l'Offre, les administrateurs et les dirigeants de la Société sont soumis à un engagement de conservation d'une durée de 60 jours suivant la date du supplément au prospectus définitif, sous réserve d'exceptions usuelles. La Société va également consentir un engagement d'abstention d'une durée de 60 jours suivant la date du supplément au prospectus définitif, sous réserve d'exceptions usuelles.

Leerink Partners, Morgan Stanley, Piper Sandler et Guggenheim Securities agissent en qualité de teneurs de livres associés pour l'Offre. LifeSci Capital agit en qualité de teneur de livres pour l'Offre. Van Lanschot Kempen agit en qualité de chef de file pour l'Offre.

Informations mises à la disposition du public et Facteurs de risque

Un document préalable d'enregistrement automatique en anglais intitulé « *Form F-3* » (incluant un prospectus) relatif aux titres de la Société a été enregistré auprès de la Securities Exchange Commission (la « **SEC** ») aux États-Unis d'Amérique le 23 juillet 2025 et est devenu effectif dès son dépôt et a été modifié le 30 juin 2026. La Société a l'intention de déposer auprès de la SEC la version préliminaire du supplément au prospectus relatif à l'Offre faisant l'objet du présent communiqué. Avant de souscrire des ADS dans le cadre de l'Offre, les investisseurs potentiels sont invités à lire le supplément au prospectus préliminaire et le prospectus contenus dans ce document d'enregistrement ainsi que les autres documents que la Société a déposés auprès de la SEC pour plus d'informations sur la Société et cette Offre. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement en consultant EDGAR sur le site internet de la SEC à l'adresse www.sec.gov. Alternativement, une copie du supplément au prospectus préliminaire (et du prospectus initial qui y est joint) peut être obtenue auprès de : Leerink Partners LLC, Attention: Syndicate Department, 53 State Street, 40th Floor, Boston, Massachusetts 02109, par téléphone au (800) 808-7525, ext. 6105, ou par e-mail à syndicate@leerink.com ; Morgan Stanley & Co. LLC, Attention: Prospectus Department, 180 Varick Street, 2nd Floor, New York, New York 10014, ou par e-mail à prospectus@morganstanley.com ; Piper Sandler & Co., 350 North 5th Street, Suite 1300, Minneapolis, Minnesota 55402, Attention: Prospectus Department, par téléphone au 800-747-3924 ou par e-mail à prospectus@psc.com ; ou Guggenheim Securities, LLC, Attention: Equity Syndicate Department, 330 Madison Avenue, 8th Floor, New York, NY 10017, par téléphone au (212) 518-9544 ou par e-mail à GSEquityProspectusDelivery@guggenheimpartners.com.

L'Offre n'est pas soumise à un prospectus nécessitant l'approbation de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») en application de l'article 1(5)(a) du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »). L'Offre ne devrait pas donner lieu à la publication d'un document d'information conformément à l'Annexe IX du Règlement Prospectus, sauf si les Actions Ordinaires émises dans le cadre de l'Offre et les Actions Ordinaires émises par la Société au cours des douze derniers mois représentent plus de 30 % du nombre d'Actions Ordinaires actuellement en circulation.

Les investisseurs potentiels doivent examiner attentivement les risques décrits dans la section « Facteurs de risque » du supplément au prospectus préliminaire, notamment les risques suivants :

- Notre direction disposera d'un large pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation du produit de cette Offre et pourra l'utiliser d'une manière qui n'augmentera pas la valeur de votre investissement ;
- Si vous achetez des ADS dans le cadre de l'Offre, vous subirez une dilution importante et immédiate ;
- Les ventes concomitantes ou futures d'Actions Ordinaires ou d'ADS par les actionnaires existants pourraient faire baisser le cours des ADS et des Actions Ordinaires ; et
- Une levée de fonds supplémentaire, notamment à la suite de cette Offre, pourrait entraîner une dilution pour nos actionnaires, restreindre nos

activités ou nous obliger à renoncer à nos droits sur nos médicaments candidats.

En outre, la Société attire l'attention du public sur les facteurs de risque liés à la Société et à ses activités présentés sous la mention « Facteurs de risque » des documents incorporés par référence dans le supplément au prospectus préliminaire et présentés dans le chapitre 2 du Document d'Enregistrement Universel 2025 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.26-0133 le 23 mars 2026, qui est disponible gratuitement sur le site internet de la Société à l'adresse <https://ir.abivax.com/fr>, ainsi que sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org.

À propos d'Abivax

Abivax est une société de biotechnologie en phase clinique qui se concentre sur le développement de traitements exploitant les mécanismes naturels de régulation de l'organisme afin de stabiliser la réponse immunitaire chez les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques. Basée en France et aux États-Unis, Abivax développe son principal candidat-médicament, l'obéfazimod (ABX464), en phase 3 de développement clinique dans le traitement de la rectocolite hémorragique (RCH) active modérée à sévère.

Contacts :

Patrick Malloy
SVP, Relations investisseurs
Abivax SA
patrick.malloy@abivax.com
+1 847 987 4878

Contacts médias :

LifeSci Communications

Karissa Baltz, PhD
Directeur associé
LSC_ABIVAX@lifescicomms.com

SEITOSEI.ACTIFIN

Enora Budet
Manager presse et influence corporate
enora.budet@seitosei-actifin.com
+ 33 6 72 17 84 60

Jennifer Jullia de Bellabre
Attachée de presse
jennifer.jullia@seitosei-actifin.com
+33 6 02 08 45 49

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives, prévisions et estimations, y compris celles relatives aux objectifs commerciaux et financiers de la Société. Les termes tels que « concevoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « prévoir », « futur », « pouvoir », « pourrait », « peut », « pourrait », « potentiel », « planifier », « projeter », « devrait », « sera » et les variantes de ces termes et expressions similaires sont destinés à identifier les déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant la réalisation, le calendrier et la taille de l'Offre, l'octroi de l'option de souscrire des ADS supplémentaires aux banques garantes de l'Offre, la suspension prévue de la négociation des Actions Ordinaires de la Société, l'utilisation prévue du produit net de l'Offre, ainsi que des déclarations concernant ou impliquant le potentiel thérapeutique des candidats médicaments de la Société, et d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Bien que la direction de la Société estime que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations prospectives sont soumises à différents risques, éventualités et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et généralement indépendants de la volonté de la Société, ce qui pourrait impliquer que les résultats et développements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés, implicites ou projetés par les informations et déclarations prospectives. Une description de ces risques, aléas et incertitudes figure dans les documents déposés par la Société auprès de l'AMF en application de ses obligations légales, notamment son Document d'Enregistrement Universel, et dans le Rapport Annuel de la Société sur le formulaire 20-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis le 23 mars 2026 sous le titre « Facteurs de risque ». Ces risques, aléas et incertitudes incluent, entre autres, les risques et incertitudes liés aux conditions de marché et à la satisfaction des conditions de clôture usuelles relatives à l'Offre proposée. En outre, ces déclarations prospectives, prévisions et estimations sont valables uniquement à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf obligation légale, la Société décline toute obligation de mise à jour de ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement ultérieur dont la Société aurait connaissance. La Société pourrait ne pas réaliser l'Offre proposée décrite dans le présent communiqué de presse, et si l'Offre proposée est réalisée, la Société ne peut fournir aucune garantie quant aux conditions définitives de l'Offre ou à sa capacité à utiliser efficacement le produit net comme décrit ci-dessus. Les informations sur les produits pharmaceutiques (y compris les produits en cours de développement) figurant dans ce communiqué de presse ne sont pas destinées à constituer une publicité. Le présent communiqué de presse ne constitue pas un conseil en investissement et ne doit pas être considéré comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne doit pas être considéré par les destinataires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées ici sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Avertissements

Le présent document ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des titres de la Société, dans une juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement

des titres concernés ou autre qualification en vertu de la réglementation boursière d'un tel pays ou d'une telle juridiction.

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Ce communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus.

Ce document n'est distribué et ne s'adresse qu'aux personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans le Règlement Prospectus. Aucune offre au public des titres mentionnés dans le présent document nécessitant la publication par la Société d'un prospectus conformément à l'article 3 du Règlement Prospectus n'est faite et ne sera faite dans un état membre de de l'Espace Économique Européen (chacun, un « **État Membre Concerné** »). Aux fins de ce qui précède, l'expression « offre au public » dans tout État Membre Concerné a la signification qui lui est donnée à l'article 2(d) du Règlement Prospectus.

Ce document n'est distribué et ne s'adresse qu'aux personnes (a) en dehors du Royaume-Uni, (b) qui sont des « investisseurs qualifiés » (tels que définis au paragraphe 15 de l'Annexe 1 des Public Offers and Admissions to Trading Regulations 2024 (les « **Règlements POAT** »)) ayant une expérience professionnelle en matière d'investissements relevant de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« **Ordonnance** »), et (c) qui sont des « high net worth entities », et toutes autres personnes auxquelles ces informations peuvent être légalement communiquées conformément à l'article 49(2) de l'Ordonnance (ensemble, les « personnes concernées »). Au Royaume-Uni, toute offre de titres décrite dans le présent document sera faite en vertu d'une exemption prévue par les Règlements POAT de l'obligation de publier un prospectus. Tout investissement ou activité d'investissement auquel ce document se rapporte n'est accessible qu'aux personnes concernées et ne sera réalisé qu'avec des personnes concernées. Toute personne qui n'est pas une personne concernée ne doit pas utiliser ou se prévaloir de ce document ou de son contenu.

Uniquement pour les besoins du processus d'approbation des produits de chaque fabricant, l'évaluation du marché cible concernant les titres offerts dans le cadre de l'Offre a permis de conclure, en ce qui concerne les critères relatifs au type de clients uniquement, que : (i) le marché cible des titres est celui des contreparties éligibles et des clients professionnels uniquement, chacun tel que défini dans la Directive 2014/65/UE, telle que modifiée (« **MiFID II** ») ; et (ii) tous les canaux de distribution des titres offerts dans le cadre de l'Offre aux contreparties éligibles et aux clients professionnels sont appropriés. Toute personne offrant, vendant ou recommandant ultérieurement les titres (un « **distributeur** ») doit prendre en considération l'évaluation du type de clients des fabricants ; cependant, un distributeur soumis à MiFID II est responsable de la réalisation de sa propre évaluation du marché cible en ce qui concerne les titres offerts dans le cadre de l'Offre (en adoptant ou en affinant l'évaluation du marché cible des fabricants) et de la détermination des canaux de distribution appropriés.

Ce communiqué de presse a été préparé en français et en anglais. En cas de divergence entre les deux versions du communiqué de presse, la version française prévaudra.